



PROCÈS-VERBAL

VANCOUVER, le mercredi 7 septembre 2022

(15)

[*Français*]

Le Comité sénatorial permanent des droits de la personne se réunit aujourd’hui, à 13 h 14 HP, dans la Junior Ballroom CD, 3^{ème} étage, Tour Nord du Sheraton Vancouver Wall Centre Hotel sous la présidence de l’honorable Salma Ataullahjan (présidente).

Membres du comité présents : Les honorables sénateurs Arnot, Ataullahjan, Busson, Jaffer et Martin (5).

Participant à la réunion : Mireille Aubé, greffière à la procédure, et Lyne Héroux, agente de logistique, Direction des comités; Robert Mason et Brendan Naef, analystes, Bibliothèque du Parlement; Amely Coulombe, coordonnatrice d’évènements, Direction des communications.

Conformément à l’ordre de renvoi adopté par le Sénat le jeudi 3 mars 2022, le comité poursuit son étude sur les questions qui pourraient survenir concernant les droits de la personne en général. (Sujet : Islamophobie au Canada)

TÉMOINS :

Bureau du commissaire aux droits de la personne de la Colombie-Britannique :

Kasari Govender, commissaire aux droits de la personne.

Association des étudiants musulmans de l’Université de la Colombie-Britannique :

Abisola Kehinde, vice-présidente et sœur.

Foundation For A Path Forward :

Tariq Tyab, cofondateur.

À titre personnel :

Rachna Singh, députée, Surrey-Green Timbers, secrétaire parlementaire pour les initiatives de lutte contre le racisme;

Karim H. Karim, professeur de la Chancellerie, École de journalisme et de communication, Université Carleton.

Kasari Govender et Rachna Singh font chacune une déclaration puis répondent aux questions.

À 14 h 17, la séance est suspendue.

À 14 h 28, la séance reprend.

Abisola Kehinde, Karim H. Karim et Tariq Tyab font chacun une déclaration puis répondent aux questions.

À 15 h 25, la séance est levée jusqu'à nouvelle convocation de la présidence.

ATTESTÉ :

Le greffier du comité,

Sébastien Payet